REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260603-2026_06_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 03 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-six, le trois juin, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – S.ROUSSELET – P.BOUVET – M.LEFORT – S.GRAVIER – L.CELLIER – C.ROLLAND – S.SOUNDRON – L.HEYMANS – G.LE CADRE - S.DEJARDIN – S.DUBOT – S.TACHEAU – P.BONNIN
Convocation : le 22 avril 2026
Absents excusés : S.TACHEAU pouvoir donné P.BOUVET
Absents : -
Secrétaire de séance : S.SOUNDRON a été désigné secrétaire de séance.

2026-06-06 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR LES COMITÉS TECHNIQUES DU CIAS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation des élus volontaires pour intégrer les quatre comités techniques sectoriels du CIAS de Questembert.

Le conseil municipal après avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- Comité Santé – droit : Madame Sandrine DEJARDIN et Madame Sophie GRAVIER
- Comité Centre Social : Madame Sophie GRAVIER et Madame Sandrine DEJARDIN
- Comité Enfance Jeunesse : Madame Sandra ROUSSELET
- Comité Petite Enfance : Madame Sandra ROUSSELET

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN

MAIRIE DE LA VRAIE CROIX
56250 MORBIHAN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du